

# Comment mieux répondre aux besoins en matière de logements dans les territoires ?

## Déclaration du groupe UNAF

La réponse aux besoins de logement dans les territoires est éminemment familiale.

Premier poste de dépenses, le logement est l'enjeu principal pour fonder une famille, élever ses enfants et leur offrir un cadre sécurisant. La société française est traversée par des crises de logement et non une crise du logement : les solutions passent par l'augmentation du nombre de logements là où existent les besoins, par l'accompagnement des familles en difficulté mais aussi par une mobilité résidentielle aujourd'hui bloquée et par l'aménagement du territoire.

L'avis investit avec volonté pour influencer sur ce dernier volet, celui de l'aménagement du territoire au service d'un logement adapté et répondant aux besoins des familles et de tous. S'il est nécessaire de tracer de nouvelles voies d'action, il est aussi essentiel de veiller à ce que, dans toutes les régions, les moyens alloués soient effectivement employés.

Le groupe de l'UNAF retient avec intérêt les propositions de l'avis et en détaillera plus particulièrement certaines.

La nouvelle étape proposée pour les programmes locaux de l'habitat d'en faire des outils partagés et prescriptifs nous semble aller dans le bon sens. Le PLH est trop souvent conçu comme un instrument isolé, sans interaction réelle avec les autres instruments de planification. Il faut repositionner le PLH dans une stratégie de développement plus large en articulation avec le développement économique, les politiques de solidarité, les déplacements ou encore l'offre de services et d'équipements, afin de veiller à la convergence et au plein effet de levier de ces différentes politiques. Les conditions pour y parvenir passent par un meilleur partage du diagnostic et par une association des différents acteurs dans son élaboration.

Plusieurs propositions insistent sur la nécessité d'associer les citoyens-habitants et de renforcer l'information sur les dispositifs existants. Le groupe de l'UNAF souscrit particulièrement à la proposition instaurant des maisons de l'habitat en coordination avec les ADIL et leurs partenaires au rang desquels se trouvent les UDAF pour favoriser l'information territorialisée. Faut-il encore que tous les acteurs dont les ADIL soient présents dans les départements.

Enfin, l'expérimentation de territoires « 100 % bien logés » doit pouvoir être conduite dans les territoires volontaires. Le Groupe de l'UNAF retient avec attention toute initiative qui cherche à redéployer des financements passifs en dépenses actives pour le bien-être des bénéficiaires. Cela

nécessite toutefois une implication de tous les acteur.rice.s du logement sur le territoire pour parvenir à ce tour de force de l'investissement social. Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.